Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA MAGRI, veuillez visiter :
capamagri.fr/annales-sujets-et-corriges

# E1 Situations de la vie courante

Session 2023 • Métropole, Antilles, Guyane, La Réunion, Mayotte

Code sujet **2023-CAP49-NOR-ME-AN-GU-RE-MA** 120 minutes

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

## Se repérer dans le corrigé

Partie 1 — Usages du smartphone, impacts et écoresponsabilité
4 réponses • PDF source, p. 1, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5

Partie 2 — Financement et choix d’un nouveau téléphone
5 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

# Partie 1

**10 points**

Usages du smartphone, impacts et écoresponsabilité

## Question 1.1

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4

> Document 1. Relever les éléments permettant de mettre en avant les avantages possibles de l'utilisation d'un smartphone.

**Démarche :** Je relève les usages indiqués dans l'infographie du document 1. Il s'agit de possibilités offertes par l'appareil, et non d'usages obligatoires.

- Écrire à des personnes à travers le monde.
- Accéder aux informations du monde entier et rechercher des informations diverses.
- Prendre des photos en haute définition, les conserver dans un album photos et enregistrer des sons.
- Lire des œuvres littéraires.
- Utiliser le smartphone comme disque dur, miroir d'appoint ou lampe torche.
- Profiter d'un relais Wi-Fi lorsqu'on n'a pas de Wi-Fi.

L'infographie souligne aussi qu'un smartphone pèse moins de 200 g et rassemble de nombreuses fonctionnalités.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le smartphone peut faciliter la communication et l'accès à l'information. Il peut aussi servir notamment d'appareil photo, d'album photos, d'enregistreur, de lecteur d'œuvres littéraires, de disque dur, de miroir d'appoint, de lampe torche et de relais Wi-Fi.

## Question 1.2

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4

> Document 2. Identifier au moins deux effets négatifs liés à la production d'un smartphone.

**Démarche :** Le document 2 situe les impacts principalement au moment de la production, de l'extraction des minerais à l'assemblage. Il décrit des conséquences environnementales et sociales.

- L'exploitation des mines pollue l'eau, l'air et les sols.
- Les conditions de travail dans les mines sont souvent déplorables et contraires aux droits humains fondamentaux.
- L'extraction des minerais peut alimenter des conflits armés au détriment des populations locales.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La production d'un smartphone peut entraîner des pollutions de l'eau, de l'air et des sols liées à l'exploitation minière. Elle est aussi associée à de mauvaises conditions de travail et à des atteintes aux droits humains ; l'extraction peut enfin alimenter des conflits armés qui pénalisent les populations locales.

## Question 1.3

PDF source, p. 1, PDF source, p. 5

> Document 3. Expliquer ce que signifie « l'éco-responsabilité » face aux usages du smartphone.

**Démarche :** Le document 3 propose des gestes pour réduire les effets négatifs du smartphone sur l'environnement. Être écoresponsable consiste à faire des choix qui limitent ces effets, lors de l'achat, de l'utilisation et de la fin d'usage de l'appareil.

On peut, par exemple, envisager l'occasion, donner une utilité à l'ancien téléphone en le gardant en cas de panne ou en le donnant à un proche, ou le faire recycler. Le document propose aussi des habitudes numériques plus sobres : fermer les applications inutilisées, utiliser la vidéo à bon escient et favoriser le téléchargement plutôt que le streaming vidéo.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'écoresponsabilité face aux usages du smartphone consiste à réduire leur impact sur l'environnement par des choix concrets : privilégier l'occasion, prolonger l'utilité de l'ancien appareil ou le faire recycler, et adopter des usages numériques plus sobres.

## Question 1.4

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5

> À partir de l'ensemble des documents, présenter quelques recommandations pour un usage raisonné et responsable du smartphone.

**Démarche :** Les recommandations doivent concilier les avantages présentés dans le document 1 avec les impacts de la production décrits dans le document 2 et les pistes d'action du document 3. Il faut donc profiter des fonctions utiles du smartphone tout en évitant le renouvellement et les usages numériques superflus.

- Conserver son téléphone tant qu'il fonctionne au lieu de le remplacer sans nécessité ; pour un nouvel achat, envisager l'occasion, qui est présentée comme moins chère et plus responsable.
- Donner une utilité à l'ancien appareil, par exemple le garder en cas de panne, le donner à un proche ou le faire recycler par une association.
- Fermer les applications inutilisées et, lorsque le réseau est faible, passer en mode avion pour éviter que le téléphone dépense trop d'énergie à capter le signal.
- Utiliser la vidéo à bon escient et favoriser le téléchargement plutôt que le streaming vidéo.
- Se déconnecter de temps en temps pour réduire les usages numériques.

Ces gestes permettent de continuer à utiliser les fonctions pratiques du smartphone en limitant les effets environnementaux et sociaux associés à sa production et à son utilisation.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pour un usage raisonné et responsable, il est préférable de garder un téléphone qui fonctionne et, si un nouvel appareil est nécessaire, d'envisager l'occasion. L'ancien téléphone peut être conservé en cas de panne, donné à un proche ou recyclé. Au quotidien, on peut fermer les applications inutilisées, passer en mode avion quand le réseau est faible, utiliser la vidéo à bon escient et privilégier son téléchargement au streaming. Il est également utile de se déconnecter de temps en temps.

# Partie 2

**10 points**

Financement et choix d'un nouveau téléphone

## Question 2.1

PDF source, p. 2

> Calculer la somme dont il dispose pour financer son téléphone.

Eugène a travaillé 60 heures au tarif net de 8,40 € par heure. Pour calculer sa rémunération, on multiplie le nombre d'heures par le tarif horaire : `60 × 8,40`.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Eugène dispose de **504,00 €** pour financer son téléphone.

## Question 2.2

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Document 4. Calculer le montant qu'Eugène devra payer pour chacun des modèles 1 et 2 en tenant compte des modalités de vente.

**Modèle 1 :** la réduction de 20 % correspond à `850 × 20 / 100 = 170` €. On soustrait cette réduction au prix affiché : `850 − 170 = 680` €.

**Modèle 2 :** on déduit du prix affiché la reprise de 100 € de l'ancien téléphone : `549 − 100 = 449` €. Ce montant suppose que la reprise proposée est bien accordée.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Après réduction, le modèle 1 coûte **680,00 €**. Après déduction de la reprise, le modèle 2 coûte **449,00 €**.

## Question 2.3

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Eugène étudie la possibilité d'acheter le modèle 3 et de profiter du crédit à la consommation que propose l'offre. Document 4. Calculer le surcoût occasionné par le crédit.

Le crédit prévoit 24 mensualités de 25 €. Le total des remboursements est donc `25 × 24 = 600` €. Pour obtenir le surcoût, on compare ce total au prix du modèle 3, soit 499 € : `600 − 499 = 101` €.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le crédit occasionne un surcoût de **101 €** par rapport au prix de 499 € du modèle 3.

## Question 2.4

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Document 5. Identifier les risques de l'achat à crédit du modèle 3, en vous appuyant sur vos connaissances et sur le document.

Le crédit permet de disposer du téléphone sans attendre et les échéances sont fixes, mais il engage Eugène à rembourser. Il devra prévoir une mensualité de **25 € pendant 24 mois**, ce qui constitue une charge supplémentaire et peut l'obliger à réduire d'autres dépenses, par exemple pour les loisirs, les sorties ou l'habillement. S'il ne peut pas rembourser, il risque des difficultés financières ; le cumul de crédits peut conduire au surendettement. Il faut donc vérifier que son budget permet de payer les échéances avant de s'engager.

**RÉPONSE À RETENIR**

Les risques sont une charge mensuelle qui réduit l'argent disponible, des difficultés de remboursement et, notamment en cas de cumul de crédits, le surendettement. Le crédit coûte en outre **101 € de plus** que le prix de 499 € du modèle 3 payé sans ce crédit.

## Question 2.5

PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> À partir de l'ensemble des documents, proposer le modèle qui répond le mieux aux contraintes budgétaires d'Eugène, tout en prenant en compte l'impact environnemental.

Eugène dispose de 504 €. Le modèle 1, même après la réduction, coûte 680 € : il dépasse donc son budget de `680 − 504 = 176` €. Le modèle 2 revient à 449 € si la reprise de 100 € est accordée ; il entre dans le budget, mais c'est un téléphone neuf. Le modèle 3 est reconditionné et coûte 499 € : Eugène peut le payer sans crédit avec ses 504 €, et il lui restera `504 − 499 = 5` €. Le reconditionnement permet de réutiliser un appareil déjà fabriqué et ainsi de limiter la demande de production d'un téléphone neuf, même si la fabrication initiale a eu un impact environnemental. Le document 2 rappelle notamment les pollutions liées à l'extraction des minerais et les conséquences sociales possibles. Pour réduire aussi l'impact lié à l'ancien téléphone, Eugène peut lui donner une utilité, le donner à un proche ou le faire recycler, comme le suggère le document 3. Éviter le crédit permet enfin de ne pas ajouter de mensualités à son budget.

**RÉPONSE À RETENIR**

Je recommande le **modèle 3 acheté sans crédit** : à 499 €, il respecte le budget de 504 €, et son état reconditionné est préférable à l'achat d'un téléphone neuf pour limiter l'impact environnemental. Eugène peut donner une utilité à son ancien téléphone ou le faire recycler.

---

Sujet : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/sujets-examens/2023/2023-CAP49-NOR-ME-AN-GU-RE-MA.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.